

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019

RENCONTRE DES MEMBRES DES EQUIPES DE COORDINATION DE DOYENNÉ

INTERVENTION DE MGR MICHEL SANTIER

A la fin de cette journée centrée sur la mission des doyens, nous allons remettre à chaque doyen sa lettre de mission.

La mission du doyen dans la nouvelle ordonnance se substitue à la mission du responsable de secteur. Celui-ci avait pour mission de réunir l'équipe pastorale de secteur pour discerner des orientations communes aux différentes paroisses du secteur. Il n'exerçait pas de responsabilité d'accompagnement vis-à-vis des acteurs pastoraux du secteur.

Le doyen aura pour mission, comme cela a été si bien dit au cours de cette journée, de prendre soin de tous les acteurs pastoraux du doyenné : les autres curés, les prêtres, les diacres, les laïcs en mission pastorale sur le doyenné, et les laïcs engagés dans différents services.

Cette mission de prendre soin des acteurs pastoraux était jusque-là assurée davantage par les vicaires épiscopaux, mais comme ils sont en même temps curés, curés doyens et référents du conseil épiscopal auprès des départements et services diocésains, ils n'ont pas le temps disponible pour assurer cette mission de proximité (un des cinq principes fondamentaux de l'ordonnance) mission d'écoute, d'accompagnement, de soutien de tous ceux qui collaborent à la mission dans le doyenné.

C'est à vous les doyens que je confie maintenant cette mission.

Vous allez me dire « c'est une grande responsabilité ». C'est vrai, mais elle se déploie sur une seule ville ou des villes en proximité, et aujourd'hui elle sera répartie entre 18 personnes, les doyens, alors qu'avant elle était exercée par 5 personnes, les vicaires épiscopaux.

De plus vous n'aurez pas à prendre en charge toute l'organisation pastorale du doyenné, chaque paroisse développant ses initiatives propres, ce sera donc une mission moins prenante que celle de responsable de secteur. Je sais cependant qu'en cette période de mise en œuvre vous ne manquerez pas de travail.

Mais vous aurez, pour que chaque paroisse ne s'isole pas des autres paroisses, ni le curé ne s'éloigne pas des autres prêtres et diacres, à **favoriser la communion fraternelle** en faisant en sorte que les prêtres se rassemblent pour partager ensemble le repas une ou deux fois par semaine pour échanger des nouvelles et se soutenir mutuellement.

Vous aurez à animer le doyenné et vous en assurerez la coordination, non pas seul, mais avec l'équipe de coordination du doyenné, c'est-à-dire en coresponsabilité avec les autres curés et les laïcs dont les vice-présidents des EAP, équipes d'animation paroissiale. Vous aurez ainsi à révéler le visage de l'Eglise sacrement de salut et de l'unité du genre humain, comme une Eglise synodale où tous les baptisés sont invités à être des disciples missionnaires, à témoigner de Jésus-Christ dans la société et dans l'Eglise.

Dans ce prendre soin des acteurs pastoraux, vous veillerez à ce que la vie de l'Eglise ne consiste pas en une multiplicité de réunions, réunions d'organisation dont les participants

repartent fatigués, mais que les réunions soient de qualité, qu'elles soient ressourçantes. Elles comporteront des temps de prière au début et à la fin, un temps d'accueil et de partage de la Parole de Dieu, un temps de partage des événements et de prière d'intercession, d'appel à l'Esprit Saint, car la mission d'annoncer l'Évangile ne repose pas uniquement sur notre organisation, sur nos propres forces, mais sur l'Esprit de Pentecôte que Jésus ressuscité continue d'envoyer sur toute son Eglise, tous les baptisés, tous les prêtres, tous les acteurs pastoraux.

Vous veillerez, pour que les acteurs pastoraux ne s'épuisent pas, à ce que tout ce qui peut être mutualisé pour des initiatives pastorales communes (préparation au mariage, catéchuménat, aumônerie des lycées...) se mette en place.

Vous veillerez, à l'intérieur du doyenné, à ce que les acteurs pastoraux s'organisent entre eux pour permettre aux prêtres, diacres, LME et autres responsables de service, de vivre des retraites, des temps de récollection de formation.

Vous vivrez votre mission en communion avec votre évêque et ses collaborateurs, puisque par cette nomination il vous fait confiance.

Je vous invite à chanter votre louange, non pas seul ou de manière isolée, mais en harmonie avec le chœur de tous les baptisés et de tous les ministères ordonnés, les consacrés.

Déjà nous avons vécu des temps forts qui manifestent que nous savons chanter ensemble : la consécration de la nouvelle cathédrale, la fête des 50 ans de la création du diocèse, les messes de rentrée, les ordinations.

Je souhaite que vous soyez heureux dans votre mission.

Mgr Michel Santier
Evêque de Créteil